1.4 Conclusions

Le rythme des empoissonnements s'est accéléré en 2013. Le taux de couverture locale des besoins en alevins a connu une forte progression. La pêche des plans d'eau empoissonnés en 2011 et 2012 a permis de récolter près de 20 tonnes de poisson marchand. Un site aquacole a été réhabilité et les travaux d'aménagement ont démarré sur deux autres. Les points suivants résument les principales conclusions de 2013 :

1. Les actions d'empoissonnement et d'aménagement des mares et plans d'eau répondent à un vrai besoin des populations au regard de l'engouement qui ces actions ont suscité auprès des populations bénéficiaires ;
2. Les promoteurs privés ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires de plus de 200% entre 2012 et 2013, principalement dû aux achats d'alevins par le projet ;
3. Un Accord d'exécution a été mis en œuvre avec la DRP et un protocole de collaboration ave la DRGR. Ces documents, ainsi que les formations techniques dispensées aux agents de la DRP permettent aux structures déconcentrées de l'Etat de mieux exercer leurs activités régaliennes et de pérenniser leur façon de faire (Know –How) ;
4. La plupart des marchés, notamment ceux relatifs aux aménagements, accuse des retards qui seront résorbés par le renforcement de l'UAC par un appui rapproché du juriste contractualisé par la Représentation de la CTB et de l'expert marché public partagé entre le PRODEZEM et le PRODEFA afin d'accélérer le processus de passation de Marchés Publics.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
Mouroucoro NIARE	**Martin MAILHOT**

Projet D'Appui au Développement de la Filière Aquacole - Sikasso
PRODEFA

RAPPORT DES RESULTATS 2013

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AQUACOLE DANS LA REGION DE SIKASSO

PRODEFA MLI 09 031 11

FEVRIER 2014

ACRONYMES **4**

1 APERÇU DE L'INTERVENTION **5**

1.1 FICHE D'INTERVENTION 5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE 6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE 7
1.3.1 Pertinence 7
1.3.2 Efficacité 7
1.3.3 Efficience 8
1.3.4 Durabilité potentielle 8
1.4 CONCLUSIONS 10

2 MONITORING DES RESULTATS **11**

2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE 11
2.1.1 Contexte général 11
2.1.2 Contexte institutionnel 11
2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution 11
2.1.4 Contexte HARMO 12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME 13
2.2.1 Progrès des indicateurs 13
2.2.2 Analyse des progrès réalisés 14
2.2.3 Impact potentiel 14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 15
2.3.1 Progrès des indicateurs 15
2.3.2 État d'avancement des principales activités 15
2.3.3 Analyse des progrès réalisés 16
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 17
2.4.1 Progrès des indicateurs 17
2.4.2 État d'avancement des principales activités 17
2.4.3 Analyse des progrès réalisés 17
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 19
2.5.1 Progrès des indicateurs 19
2.5.2 État d'avancement des principales activités 19
2.5.3 Analyse des progrès réalisés 19
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 21
2.6.1 Progrès des indicateurs 21
2.6.2 État d'avancement des principales activités 21
2.6.3 Analyse des progrès réalisés 21
2.7 THEMES TRANSVERSAUX 24
2.7.1 Genre 24
2.7.2 Environnement 24
2.8 GESTION DES RISQUES 25

3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE **28**

3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES 28
3.2 RECOMMANDATIONS 29

3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES 30

4 ANNEXES 31

4.1 CRITERES DE QUALITE 31
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI 34
4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR 35
4.4 APERÇU DES MORE RESULTS 38
4.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » 39

Acronymes

AEDD	Agence pour l'Environnement et le Développement Durable
AP	Antenne de la Pêche
APD	Avant Projet Détaillé
ATIA	Assistant Technique International en Aquaculture
ATI	Assistant Technique International
ATR	Assistant Technique Régional
BLS	Baseline
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CILSS	Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CTB	Agence Belge de Développement
CTOS	Commission Technique d'Orientation et de Suivi
CTS	Comité Technique de Suivi
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances
DRP	Direction Régionale de la Pêche
DTF	Dossier Technique et Financier
FAO	Food and Agriculture Organisation
GPS	Global Positioning System
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
MENOR	Monitoring Extérieur National Orienté Résultats
M&E	Monitoring and Evaluation
PAI/MEP	Projet d'Appui Institutionnel au Ministère en charge de l'Élevage et de la Pêche
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDESC	Programme de Développement Économique, Social et Culturel
PRODEFA	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la Région de Sikasso
PV	Procès Verbal
RAF	Responsable Administrative et Financière
RN	Responsable National
SE	Suivi Evaluation
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
UAC	Unité d'Appui et de Coordination

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la Région de Sikasso (PRODEFA)
Code de l'intervention	MLI 09 031 11
Localisation	Région de Sikasso
Budget total	7 428 139 euros dont 1.378.139 euros de contribution du Mali
Institution partenaire	Ministère Délégué Chargé de l'Élevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire et la Direction Nationale de la Pêche
Date de début de la Convention spécifique	03 décembre 2010
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	01 avril 2011(SMCL 27 Mai 2011)
Date prévue de fin d'exécution	31 mars 2016
Date de fin de la Convention spécifique	31 décembre 2016
Groupes cibles	La population au niveau des communes, les opérateurs privés actifs dans la filière aquacole, les collectivités territoriales et les partenaires techniques institutionnels.
Impact	La sécurité alimentaire et le développement économique de la région de Sikasso sont améliorés durablement.
Outcome	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place.
Outputs	R1 : Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive.
	R2 : Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive.
	R3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs.
	R4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.
Année couverte par le rapport	**2013**

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses				Solde	Taux de décaissement au 31/12/2013
		2011	2012	2013	Cumul		
Total	**6 050 000**	**421 443**	**611 271**	**1 081 089**	**2 113 803**	**3 936 197**	**35%**
Résultat 1 : Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive	2 311 840	3 776	175 417	297 078	476 271	1 835 569	21%
Résultat 2 : Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place	453 000	0	5 554	14 770	20 324	432 676	4%
Résultat 3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs	330 202	89 532	41 206	180 095	310 833	19 369	94%
Résultat 4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée	964 639	12 287	61 497	163 412	237 196	727 443	25%
X : Réserve budgétaire (max 5% * total activités)	103 000	0	0	0	0	103 000	0%
Z : Moyens généraux	1 887 319	315 848	327 597	425 734	1 069 179	818 140	57%

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Les actions du projet touchent les populations des communes, les opérateurs privés actifs dans la filière aquacole, les collectivités territoriales et les services d'appui à la filière. Sa stratégie d'intervention s'appuie sur du faire-faire et l'ensemble des actions d'accompagnement des différents groupes cibles est en grande partie assurée par les agents de la DRP et de la CRA présents dans les sept (7) cercles de la région.

Le projet est en adéquation avec le Schéma Directeur du Développement Rural (SDDR) et les programmes du Schéma Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture à travers son programme d'aménagement des pêcheries et de développement de l'aquaculture. Il est aussi en adéquation avec le Programme Quinquennal d'Aménagements Aquacoles et la Loi d'Orientation Agricole (LOA). Les actions du projet répondent aux attentes des populations bénéficiaires.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

Un résultat tangible a été obtenu en 2013 dans la valorisation du potentiel aquacole des mares et plans d'eau pour la pisciculture extensive. Les actions du projet ont permis d'empoissonner 120 plans d'eau communautaire qui ont abouti à la production de 19,91 tonnes de poissons. Cependant, malgré l'engouement au niveau communautaire, avec la réalisation de 50% des empoissonnements pour 100% du budget consommé, un changement de stratégie et une révision budgétaire sont nécessaires pour augmenter l'efficacité de la pisciculture extensive. Les aménagements de plans d'eau ou de mares ont accusé du retard à cause des changements de stratégie et de la lourdeur administrative constatée dans le traitement des marchés publics.

Les activités de formation menées à l'endroit des divers intervenants de la filière (artisans, membres des comités de gestion des plans d'eau empoissonnés, entrepreneurs, pisciculteurs, mareyeuses et bureaux de contrôle) et l'opérationnalisation du fonds d'appui aux privés contribuent à créer des conditions favorables à l'émergence de la pisciculture intensive. Les opérateurs privés ont été mieux préparés pour atteindre en 2015,

l'objectif de production de 25 tonnes de poisson. La production en 2013 s'élevait à 1, 21 tonnes. Le rendement en poisson marchand a connu une baisse en 2013, les pisciculteurs ayant vraisemblablement privilégié la production d'alevins afin de satisfaire les besoins du projet. Lorsqu'il existe une demande, la production d'alevins est beaucoup plus rentable que la production de poissons marchands. Pour corriger ce déséquilibre pouvant mettre à mal la durabilité et la rentabilité des exploitations, l'UAC mettra un accent particulier sur les calendriers alternant production d'alevins et de poisson marchand.

Les promoteurs privés ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires de plus de 200% entre 2012 et 2013, principalement dû aux achats d'alevins par le projet.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

Excepté l'aménagement de sites aquacoles, la productivité du projet a été bonne dans l'ensemble. Avec un délai consommé de 55% au 31/12/2013, le taux de décaissement est de 35%, principalement lié au retard dans l'exécution des aménagements de sites aquacoles et dans la mise en place des fonds d'appui. Ces retards sont consécutifs au changement de l'approche En effet, initialement prévus pour être réalisés en maîtrise d'ouvrage déléguée par l'AGETIER la décision a été prise en SMCL de réaliser les travaux sous la maîtrise d'ouvrage des communes assistées de bureaux d'études contractualisés par le projet sous réserve que l'UAC produise un manuel de procédures et une note sur l'approche. Suite à la mission Backstopping d'octobre 2012, il a été décidé de réaliser les aménagements sous maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes à l'UAC. Il a été demandé à l'UAC de produire une note sur cette dernière approche.

Des mesures correctives ont été discutées en SMCL du 20 décembre 2013 pour résorber le retard constaté. Elles portent sur le renforcement de l'UAC par un appui rapproché du juriste contractualisé par la Représentation de la CTB et de l'expert marché public partagé entre le PRODEZEM et le PRODEFA afin d'accélérer le processus de passation de Marchés Publics

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Les activités de renforcement des capacités des communautés dans la gestion des plans d'eau empoissonnés et des mares qui seront aménagés faciliteront la pérennisation et le développement de la pisciculture intensive dans les zones d'intervention du projet. Par ailleurs, il est fort probable que l'État continuera à promouvoir le sous – secteur de l'aquaculture, notamment la pisciculture extensive dont le coût est relativement bas et les ressources humaines disponibles.

La mise en place et l'équipement des comités de gestion des plans d'eau empoissonnés constituent des bases réelles pour l'appropriation des acquis du projet par les bénéficiaires. L'approche participative couplée à la stratégie du faire-faire du projet ont placé les acteurs et les bénéficiaires au centre des décisions.

La forte implication des structures d'encadrement des communautés et le renforcement des capacités des agents de ces structures militent aussi en faveur de la pérennisation des actions du projet. Les activités de suivi/conseil de la pisciculture sont assurées par les structures pérennes de l'État (Direction Régionale de la Pêche, Chambre Régionale d'Agriculture et leurs démembrements), par le biais d'accords d'exécution qui incluent des activités de renforcement des capacités.

1.4 Conclusions

Le rythme des empoissonnements s'est accéléré en 2013. Le taux de couverture locale des besoins en alevins a connu une forte progression. La pêche des plans d'eau empoissonnés en 2011 et 2012 a permis de récolter près de 20 tonnes de poisson marchand. Un site aquacole a été réhabilité et les travaux d'aménagement ont démarré sur deux autres. Les points suivants résument les principales conclusions de 2013 :

1. Les actions d'empoissonnement et d'aménagement des mares et plans d'eau répondent à un vrai besoin des populations au regard de l'engouement qui ces actions ont suscité auprès des populations bénéficiaires ;
2. Les promoteurs privés ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires de plus de 200% entre 2012 et 2013, principalement dû aux achats d'alevins par le projet ;
3. Un Accord d'exécution a été mis en œuvre avec la DRP et un protocole de collaboration ave la DRGR. Ces documents, ainsi que les formations techniques dispensées aux agents de la DRP permettent aux structures déconcentrées de l'Etat de mieux exercer leurs activités régaliennes et de pérenniser leur façon de faire (Know –How) ;
4. La plupart des marchés, notamment ceux relatifs aux aménagements, accuse des retards qui seront résorbés par le renforcement de l'UAC par un appui rapproché du juriste contractualisé par la Représentation de la CTB et de l'expert marché public partagé entre le PRODEZEM et le PRODEFA afin d'accélérer le processus de passation de Marchés Publics.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
Mouroucoro NIARE	**Martin MAILHOT**

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'année 2013, malgré les légères perturbations politico-sécuritaires en janvier et février, marque le retour à la normale après les périodes de turbulence que le projet a vécu en 2012. En effet, ce retour a été consacré par la reprise progressive de la coopération institutionnelle entre le Royaume de Belgique et les autorités maliennes actée lors du Comité Spécial Des Partenaires du 23 avril 2013 et notifié aux membres de la SMCL lors de la 6ème session du 11 avril 2013.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le Ministère de l'Élevage et de la Pêche est passé en Ministère Délégué auprès du Ministre du Développement Rural. En plus de l'Élevage et de la Pêche, le Ministère Délégué englobe la Sécurité Alimentaire. Ce changement n'a pas eu de conséquences néfastes sur la mise en œuvre du projet. L'entité administrative chargée de mener à bien l'exécution de la prestation de coopération est le Ministère Délégué Chargé de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire (MDCEPSA). Le MDCEPSA désigne la Direction Nationale de la Pêche (DNP), représentée par son directeur, comme maître d'ouvrage du projet.

Le Projet d'Appui Institutionnel au Ministère en charge de l'Élevage et de la Pêche (PAI/MEP) a redémarré. Une première rencontre tenue avec les responsables du PAI/MEP a porté sur les possibilités de collaboration dans le cadre du suivi-évaluation.

Un point focal du projet a été désigné au niveau de la Direction Nationale de la Pêche ce qui a facilité la communication avec l'ordonnateur du projet.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L'UAC a été renforcée à partir du mois d'avril 2013 par l'arrivée d'un Assistant Technique International en Aquaculture.

Deux accords d'exécution ont été mis en œuvre avec la Direction Régionale de la Pêche et la Chambre Régionale d'Agriculture. Quelques difficultés se sont présentées concernant le rapportage administratif et financier et l'UAC est toujours en attente des rapports finaux nécessaires

à la réalisation d'un bilan conjoint de la mise en œuvre des accords.

2.1.4 Contexte HARMO

- Rencontre avec les responsables du PAI/MEP sur les possibilités de collaboration dans le cadre du suivi-évaluation ;

- PAEX-Déchets solides/Collaboration sur la gestion des déchets du marché à poisson de Sikasso lors de la formation des femmes sur les techniques de fumage du poisson ;

- Projet Irrigation de Proximité à Sikasso (IPROSI-Coopération Allemande) : proposition de collaboration dans la mise en place d'essais de rizi-pisciculture sur les sites aménagés par IPROSI;

- Programme Filières-SIKASSO (LUX-DEV/Coopération Suisse) : échanges sur l'inclusion du poisson dans la filière produits transformés qui constitue l'une des 2 filières sur lesquelles ce programme va intervenir dans la Région de Sikasso pour une durée prévue de dix ans;

- Projet FIDA – Insertion des jeunes : échanges sur les possibilités de financement des jeunes porteurs de projets de pisciculture sur ce projet qui va démarrer bientôt ;

- FFW/PAM : échanges sur les possibilités de réaliser des infrastructures piscicoles communautaires avec financement du type Food For Work (Vivres Contre Travail).

2.2 Performance de l'outcome

2.2.1 Progrès des indicateurs

Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013**[1]	**2014**	**2015**
L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 135 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso.	1.23	2.3	25.31	100	135
La quantité de poisson par an issu de la pisciculture extensive et mise à disposition des villageois (vente aux villageois et dons) augmente entre 2013 et 2015.	1.23	2.3	23.46 dont 5.26 données gratuitement	90	120
Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2015.	698	756	748	700	650
La pisciculture intensive (étangs privés) atteint une production annuelle de 25 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso.	3.81	3.95	2.19	20	25
Les pisciculteurs privés de la région de Sikasso augmentent leur revenu issu de la pisciculture d'au moins 20% entre 2011 et 2015.	Pas de données CA : 4 755 850 FCFA	Pas de données CA : 9 932 450 FCFA	R : 17 100 989 FCFA CA : 33 772 4100 FCFA	R : 18 811 090 FCFA	R : 20 521 190 FCFA

[1] L'étude Baseline ayant été réalisée en Q2 et Q3 2013, l'UAC n'a pas jugé opportun de donner des valeurs cibles pour l'année.

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

La plupart des progrès réalisés par le projet se situe au niveau du maillon de la production. Peu de progrès sur les maillons valorisation et commercialisation. Cette situation correspond à l'état actuel de la filière poisson dans laquelle les maillons valorisation et commercialisation sont relativement bien structurés autour du poisson issu de la pêche continentale.

La formation des pisciculteurs privés, particulièrement en alevinage, a contribué à l'augmentation de leurs revenus et à la disponibilité d'alevins pour la pisciculture communautaire. La quantité d'alevins ensemencée a contribué à la valorisation du poisson avec comme effets une hausse de l'autoconsommation et une baisse des prix à la consommation des communautés.

Les structures de valorisation/transformation et de commercialisation du poisson étant déjà existantes, le projet consacrera ses efforts à favoriser les liens.

2.2.3 Impact potentiel

En lien avec la sécurité alimentaire, la quasi-totalité des 25 tonnes de poisson pêchées dans les plans d'eau est consommée par les populations au niveau local.

L'achat d'alevins par le projet a permis aux pisciculteurs de la zone d'intervention de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 30 millions de FCFA.

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est d'avantage valorisé pour la pisciculture extensive					
Indicateurs	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Les plans d'eau communautaires accompagnés par le PRODEFA (empoissonnement ou aménagement par le PRODEFA) atteignent une production annuelle d'au moins 135 tonnes de poisson pour l'année 2015.	**0**	**0.27**	**19.91**	**100**	**135**
L'appui du PRODEFA conduit à l'empoissonnement de 230 plans d'eau communautaires d'ici à 2015.	**5**	**52**	**120**	**180**	**230**
L'appui du PRODEFA conduit à l'aménagement ou la réhabilitation de 30 sites aquacoles avec mise en œuvre effective de 100% des mesures d'atténuation des impacts environnementaux. Les comités de gestion de ces sites incluent au moins un jeune et au moins une femme.	**0**	**0**	**1**	**16**	**13**

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [2]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_01_01 Mise en œuvre actions de pisciculture artisanale		X		
A_01_02 Renforcement des capacités techniques des acteurs		X		
A_01_03 Études de faisabilité des 48 sites	Voir A_01_05 et A_01_06			
A_01_04 Aménagement des sites favorables identifiés				X
A_01_05 Études de faisabilité des 48 sites identifiés			X	
A_01_06 Études de faisabilité de nouveaux sites + APD/DAO (en vue phase 2)		X		

[2] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

En 2013, 68 plans d'eau ont été empoissonnés pour un cumul de 120 plans d'eau depuis 2011, soit un taux de réalisation de 52%. Ceci représente un taux de couverture de 6% des villages et 40% des communes de la Région.

Les récoltes réalisées en 2013 ont concerné les plans d'eau empoissonnés en 2011 et 2012. A noter que les plans d'eau empoissonnés en année n font l'objet de récolte en année n+1.

Sur un total de 51 plans d'eau empoissonnés en 2011 et 2012, 44 ont été pêchés pour une production totale d'environ 20 tonnes. Les 7 autres plans d'eau, pour une superficie totale de 3,3 ha, n'ont pas été pêchés pour raison de tarissement précoce causé par les variations pluviométriques, les alevins ont été stockés en attendant. Les 68 plans d'eau empoissonnés en 2013 seront pêchés en 2014.

L'atteinte de la valeur cible de 135 tonnes de poisson en 2015 nécessitera, en plus de la poursuite des empoissonnements, l'introduction de la fertilisation organique des plans d'eau en vue d'accroître le rendement.
Le budget des empoissonnements étant consommé, un réajustement budgétaire est nécessaire.

En vue de réduire le coût des empoissonnements et activités connexes, l'UAC envisage de :

a) poursuivre les empoissonnements sur des grappes de plans d'eau, conformément à une recommandation de la revue à mi-parcours;
b) limiter la construction des viviers seulement autour des plans d'eau non pérennes ;
c) utiliser des géniteurs de Tilapia pour les empoissonnements des grands plans d'eau, cette espèce étant très prolifique et peu exigeante.

L'aménagement des sites aquacoles en 2013 a été retardé par le changement d'approche en 2012 (maîtrise d'ouvrage déléguée à l'AGETIER en maîtrise d'ouvrage assistée des communes qui a été remplacée par maîtrise d'ouvrage déléguée à l'UAC par les Communes).

Concernant les études de faisabilité technique qui devaient concerner 48 sites, sur suggestion de l'UAC et compte tenu des coûts estimés des aménagements, il a été décidé de réduire le nombre de sites devant faire l'objet d'études techniques complémentaires de 48 à 28 sites. Les études ont été réalisées sur 18 sites.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : **des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en places y compris en pisciculture intensive**					
Indicateurs	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 25 tonnes de poisson par an d'ici à 2015.	**0**	**0.7**	**1.21**	**15**	**25**
Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA atteignent un rendement moyen annuel en poisson frais d'au moins 5T/ha d'ici à 2015.	**0**	**1.24**	**0.70**	**3.5**	**5**
Les pisciculteurs accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 926 000 alevins par an d'ici à 2015.	**0**	**24 470**	**251 513**	**675 000**	**926 000**
Le fonds d'appui du PRODEFA atteint un taux d'utilisation d'au moins 75% d'ici à 2015, intègre parmi les bénéficiaires les différents acteurs de la filière (pisciculteurs, constructeurs d'étangs, artisans, transformateurs-commerçants, bureaux d'appui-conseil) dont des femmes et des jeunes.	**0%**	**0%**	**0%**	**80 %**	**100%**

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [3]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_02_01. Identification des promoteurs privés		X		
A_02_02. Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique par porteur de projet			X	
A_02_03 Mise en place des lignes de financement			X	
A_02_04. Appui/conseils en installation, gestion technique et financière			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Le rendement en poisson marchand a connu une baisse en 2013, les pisciculteurs ayant vraisemblablement privilégié la production d'alevins

[3] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

afin de satisfaire les besoins du projet. Lorsqu'il existe une demande, la production d'alevins est beaucoup plus rentable que la production de poissons marchands. Le taux de couverture locale des besoins d'alevins, c'est-à-dire les alevins produits par les pisciculteurs de la zone d'intervention du projet et achetés par le projet, est passé de 0% en 2011 à un peu plus de 49% en 2013. Sur un total de 513 291 alevins utilisés par l'UAC en 2013 pour les empoissonnements de 68 plans d'eau, 251 513 alevins ont été fournis par les pisciculteurs de la zone.

Malgré le succès de la commercialisation d'alevins par les pisciculteurs en 2013, il y a lieu de corriger ce déséquilibre pouvant mettre à mal la durabilité et la rentabilité des exploitations. L'UAC mettra un accent particulier sur les calendriers alternant production d'alevins et de poisson marchand.

Le fonds d'appui aux privés est mis en place. Au 31 décembre 2013, cent trente (130) demandes d'appui ont été reçues.

Le traitement préliminaire des fiches d'identification de projet laisse apparaître que 99% des demandes sont des appuis pour la construction d'étangs pour la production de poissons marchands et/ou d'alevins.

Cet état de fait résulte de deux facteurs principaux : 1) la filière étant embryonnaire, les opérateurs trouvent plus d'opportunité dans la production piscicole que dans les autres maillons ; 2) les autres maillons de la filière (transformation, commercialisation, etc.) sont en activité dans le cadre de la pêche continentale.

L'estimation financière des fiches de projets reçues à ce jour laisse apparaître la forte probabilité que le fonds d'appui ne suffira pas à satisfaire toutes les demandes reçues. Les opérateurs privés dont les demandes n'auront pas été satisfaites pourraient recourir à des institutions financières que l'UAC se propose de sensibiliser et d'informer.

Les faibles progrès réalisés dans l'accompagnement des porteurs de projets sont liés au retard dans le processus de passation des marchés. Des mesures correctives ont été discutées en SMCL du 20 décembre 2013. Elles portent sur le renforcement de l'UAC par un appui rapproché du juriste contractualisé par la Représentation de la CTB et de l'expert marché public partagé entre le PRODEZEM et le PRODEFA afin d'accélérer le processus de passation de Marchés Publics.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs.					
Indicateurs	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Les agents de la DRP atteignent au moins 300 visites de terrain par trimestre auprès de pisciculteurs privés pour du conseil technique d'ici à 2015.	**0**	**0**	**38**	**1200**	**1200**
La CRA avec l'appui du PRODEFA organise une réunion des cadres de concertation au niveau régional et au niveau local au moins une fois par an et intègre des femmes et des jeunes à ces réunions	**0**	**0**	**4**	**11**	**8**
Les modules de formations organisées par le PRODEFA touchent annuellement tous les types de métiers (pisciculture, construction d'étang, artisanats-construction de matériel, transformation-commerce, conseil) intervenant en appui à la filière piscicole, dont des femmes et des jeunes.	**0**	**86 J/119 participants**	**140 J/349 participants**	**140J/….**	**140 J/…**

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [4]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_03_01. Appui à la Direction Régionale de la Pêche et services déconcentrés de la pêche	Activité transférée à A_03_05 et A_03_06			
A_03_02. Appui à la Chambre Régionale d'Agriculture		X		
A _03_03 Appuis aux Collectivités Territoriales dans leur rôle de coordination/planification		X		
A_ 03_04 Appui à l'émergence d'une offre de services professionnels en aquaculture		X		
A_03_05 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des missions- achat véh. & équip. inform.		X		
A_03_06 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des missions		X		

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Des cadres de concertation initiés par la Chambre Régionale d'Agriculture dans les cercles ont permis aux acteurs de se connaître et de partager

[4] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

des informations. Cette activité vise la formalisation des associations/coopératives et de leur dynamisation.

Les formations dispensées ont permis de disposer de :

- agents capables d'assurer un encadrement adéquat des acteurs de la filière ;
- un noyau de bureaux d'études capables d'élaborer des plans d'affaires et de suivre les promoteurs dans leur installation ;
- un noyau d'entrepreneurs capable de construire des étangs dans les normes ;
- artisans capables de mettre à la disposition des acteurs des équipements de transport de poisson vivant et d'unité de fabrique d'aliment poisson ;
- un noyau de mareyeuses capables de livrer du poisson fumé de qualité.

Malgré ces formations, la motivation des agents est indispensable pour un appui-conseil efficace. Le niveau de motivation des agents est très variable. Pour améliorer cette motivation, l'UAC envisage la mise en place de primes modulées sur les résultats.

Certains prestataires formés (ex. : artisans, bureaux d'études), compte tenu de l'état embryonnaire de la filière, ont du mal à mettre en pratique les formations reçues, le principal demandeur étant le projet. L'UAC mettra en place des conditions de mise en application des formations : mise en place de sites d'application, formation en marketing, achat de matériels de transport du poisson vivant, organisation de campagnes de promotion.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.					
Indicateurs	**Valeur 'Baseline' (2011)**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Un système d'information (BDD et SIG) sur la pisciculture dans la région de Sikasso existe fin 2013 et est mis à jour annuellement	**0**	**0**	**1**	**Mise à jour**	**Mise à jour**
Un plan de capitalisation des connaissances et expériences sur les référentiels technico-économique de la pisciculture dans la région de Sikasso est mis en place début 2014 et est mis en œuvre pour 2015.	**0**	**0**	**0**	**1 plan**	**Mise en œuvre du plan**
Le PRODEFA diffuse d'ici 2015 au moins 3 innovations techniques ou technologiques validées, notamment sur le critère d'impact environnemental, dans le cadre du programme de recherche-action.	**0**	**0**	**0**	**2**	**3**

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [5]	**État d'avancement :**			
	A	B	C	D
A_04_01. Établissement de référentiels technico-économiques adaptés pour l'aquaculture extensive, intensive et pour les activités économiques de la filière			X	
A_04_02. Établissement d'une base de données géographiques (SIG) sur l'ensemble de la région des sites aménageables au niveau de la pisciculture extensive		X		
A_04_03. Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi et de traitement des données		X		
A_04_04. Élaboration d'un plan de communication sur la promotion de la filière aquacole		X		
A_04_05. Développement d'un programme de recherche-action autour d'innovations et d'améliorations de la filière aquacole		X		

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Le renforcement de l'UAC par l'arrivée d'un Assistant Technique International Spécialiste en Aquaculture a contribué à produire des supports didactiques techniques. Ainsi deux fiches techniques sont en cours d'impression et un référentiel technico-économique est en cours de finalisation.

[5] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Les supports de communication produits et diffusés n'ont pas permis d'assurer au projet la visibilité escomptée. Pour renverser cette tendance, l'UAC envisage de recourir aux services d'un prestataire spécialiste en communication.

Suite à la réalisation de la Baseline, un dispositif de collecte et de gestion des données a été mis en place.

Ce dispositif de collecte comprend deux axes majeurs de collecte des données : (1) la collecte des données auprès des organes de gestion des plans d'eau communautaires et, (2) la collecte des données auprès des pisciculteurs privés.

Pour cela différents outils de collecte ont été élaborés et mis à la disposition des agents qui ont été formés pour la collecte régulière des données suivant les fréquences de collecte retenues : mensuelle, trimestrielle et annuelle.

Fréquence	outils	observations
Mensuelle	Fiche de caractérisation des sites de pisciculture privée	Une fiche par pisciculteur
	Fiche suivi économique mensuel du pisciculteur	une seule fiche de suivi économique par visite mensuelle et par pisciculteur privé
Trimestrielle	Fiche visite suivi-évaluation trimestrielle du pisciculteur	une seule fiche de suivi par visite trimestrielle et par pisciculteur
Semestrielle ou Annuelle	Fiche de suivi de la récolte du plan d'eau communautaire	une seule fiche de suivi par plan d'eau et par an
	Fiche suivi cycle de production pisciculture privée	une fiche de suivi par étang/bassin et par cycle de production
	Fiche de synthèse des investissements	une seule fiche de synthèse par pisciculteur privé

Le contrôle qualité de la collecte des données est assuré par le Chargé de SE & SIG avec la participation du chargé de suivi-évaluation de la DRP et d'un agent de la division statistique de la DRPSIAP.

La saisie et le traitement des données sont assurés par le Chargé de SE & SIG à l'aide la base de données « ACCESS ».

Le programme de recherche action autour d'innovation concerne toute activité nouvelle dans le contexte de la région de Sikasso, appropriable techniquement par les bénéficiaires, rentable et susceptible d'accroître la productivité et/ou le rendement.

Les actions de recherche innovations identifiées sont :

- le test d'ensemencement des plans d'eau avec l'Azola ;
- l'association pisciculture-aviculture ;
- la confection d'une unité artisanale de fabrique d'aliments de poissons et le test de formulation d'aliment de poisson ;
- le test de reproduction du Clarias par induction.

Le contrat cadre qui lie la CTB au KIT (Institut Royal des Tropiques) d'Amsterdam (Pays Bas) sera mis à contribution en 2014 en vue d'élaborer le plan de capitalisation.

2.7 Thèmes transversaux

2.7.1 Genre

Parmi les 14 alevineurs formés et équipés, 3 sont des femmes (21%). Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du poisson transformé, 20 femmes sur 30 prévues ont été formées sur le fumage. Les 10 autres sont des femmes membres des comités de gestion des plans d'eau empoissonnés et leur formation été différée en 2014 pour la faire coïncider avec les périodes de pêche des plans d'eau.

Le site du principal marché à poisson de Sikasso a été équipé d'un hangar et d'équipements de fumage amélioré du poisson.

Parmi les 326 membres des comités de gestion des plans d'eau communautaires, 16 sont des femmes. Elles ont été formées avec les autres membres sur la pisciculture artisanale, la comptabilité simple et la dynamique organisationnelle.

2.7.2 Environnement

Sur tous les sites qui seront aménagés pour les activités aquacoles il est prévu d'évaluer les impacts pour analyser les effets négatifs. Un accord d'exécution avec la Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DRACPN) est en cours d'élaboration pour le suivi de la mise en œuvre des plans d'atténuation des aménagements.

Une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) a été réalisée sur les 3 premiers sites (Kondo, Banankoro et Koloni-Foulala) dont les travaux d'aménagement ont démarré en décembre 2013. L'effet environnemental des étangs est relativement neutre.

Le projet a collaboré avec PAEX-Déchets solides sur la gestion des déchets du marché à poisson de Sikasso lors de la formation des femmes sur les techniques de fumage du poisson. Cette collaboration se poursuivra par l'organisation conjointe de sessions de formation en hygiène et assainissement des femmes du même marché.

2.8 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Retard dans les aménagements aquacoles pour 13 sites	Q2_2013	Risque opérationnel	Élevée	Élevé	D	Mise à jour du chronogramme des aménagements des 13 sites	RN	Q4_2013	Sites répartis en lots	En cours
						Appui rapproché du juriste/RR et de l'expert marché public PRODEZEM/PRODEFA.	UAC	Q1_2014	Contacts en cours	En cours

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Retard dans les études complémentaires sur 30 sites	Q2_2013	Risque de développement	Élevée	Élevé	D	Confier les études techniques complémentaires à la DRGR	UAC	Q4_2013	Un AE en cours de signature avec la DRGR	En cours
						Nombre de sites réduit à 10	UAC	Q4_2013	Clos	
Exécution non conforme des AF/AE par les partenaires	Mission Backstopping (Juillet 2013)	Risque opérationnel	Moyenne	Élevé	C	Accompagnement dans la production des documents	UAC	Q1_2014	2 sessions d'appui avec les comptables	En cours
						Bilan de l'exécution des AE avec les partenaires	UAC	Q1_2014	-	

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Les agents de terrain fournissent des données erronées et/ou incomplètes	Rapport BLS (septembre 2013)	Risque opérationnel	Moyenne	Élevé	C	Formation annuelle des agents	SE-SIG	Q1_2014	Préparation en cours	En cours
						Introduction d'une tranche variable des indemnités	SE-SIG	Q1_2014	AE 2014 en préparation	En cours
En raison des élections communales prévues en 2014, les autorités communales ne s'impliquent pas suffisamment dans le processus d'aménagement des sites aquacoles	Q4_2013	Risque opérationnel	Moyenne	Moyen	B	Mise en place des comités villageois de suivi des travaux	RN/ATI	Q1_2014	Organisation d'une rencontre avec les Maires concernés	En cours
Les ressources humaines minimales ne sont pas déployées au niveau de la DRP	DTF	Risque opérationnel	Moyenne	Élevé	C	Recours à des noyaux accompagnateurs	ATR	Déc. 2013	4 noyaux accompagnateurs actifs sur le terrain	En cours

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Optimiser les rendements des plans d'eau empoissonnés

Au vu du rendement moyen des plans d'eau pêchés (225 kg de poisson à l'hectare, soit le 1/5ème des normes admises) et en admettant que le nombre cible de plans d'eau à empoissonner sera atteint (230), il sera difficile d'atteindre la cible de 135 tonnes de poisson pêchées si des mesures adéquates ne sont pas prises.

Introduction de la fertilisation organique dans les plans d'eau empoissonnés afin d'augmenter les rendements.

Poursuivre les empoissonnements et prendre des mesures de réduction de leurs coûts

Au delà de la nécessité d'atteindre le nombre cible de plans d'eau à empoissonner, la poursuite de cette opération, malgré sont coût relativement élevé, se justifie par l'engouement qu'elle suscite au sein des communautés villageoises. En vue de réduire les coûts d'une part et de créer le maximum de synergie avec d'autres activités comme l'a recommandé l'évaluation à mi – parcours d'autre part, l'UAC se propose de prendre les dispositions suivantes :

Procéder aux empoissonnements de grappe de sites vs empoissonnement de sites éloignés les uns des autres;

Inclure des aménagements connexes tels que des étangs piscicoles et un périmètre maraîcher sur les sites aquacoles à aménager qui s'y prêtent.

Limiter la construction des viviers seulement autour des plans d'eau non pérennes ;

Utiliser les géniteurs de Tilapia pour l'empoissonnement des grands plans d'eau.

Adaptation des appuis aux pisciculteurs selon le type d'exploitation

Conformément à certaines recommandations de l'évaluation à mi – parcours et en vue de corriger le déséquilibre constaté dans la production de poisson (alevins au détriment du poisson marchand), l'UAC mettra en œuvre les mesures suivantes :

- Instauration auprès des pisciculteurs d'un calendrier de production alternée de poissons marchands et d'alevins ;
- Sensibilisation/information des institutions financières ;

- Les pisciculteurs en activité du type intensif seront appuyés par les AT et ceux du type familial par les agents de la pêche;

- Concentration des appuis sur les zones péri - urbaines dans le cadre du fonds d'appui au secteur privé.

Mise en place des conditions d'application des formations reçues
Certains prestataires formés (ex. : artisans, bureaux d'études), compte tenu de l'état embryonnaire de la filière, ont du mal à mettre en pratique les formations reçues, le principal demandeur étant le projet. L'UAC mettra en place des conditions de mise en application des formations. Les actions suivantes sont prévues :

- Introduction de primes modulées pour les agents de la DRP ;

- Mise en place de Sites d'application ;

- Formation en marketing ;

- Achat de matériels de transport ;

- Organisation de campagnes de promotion.

Externaliser la communication
Les supports de communication produits et diffusés n'ont pas permis d'assurer au projet la visibilité escomptée. Pour renverser cette tendance, l'UAC envisage de recourir aux services d'un prestataire spécialiste en communication.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Proposer un réajustement budgétaire tenant compte de la poursuite des réorientations	RAF	Q1_2014
Introduire la fertilisation organique dans les plans d'eau empoissonnés	ATIA	Q1_2014
Procéder à des empoissonnements de grappe de sites	ATR	Q4_2014
Réaliser des aménagements connexes sur les sites à aménager aptes	ATIA	Q2_2014
Instaurer auprès des pisciculteurs un calendrier de production alternée de poissons marchands et d'alevins	ATIA/ATR	Q2_2014
Organiser des rencontres avec les institutions financières	ACRA	Q3_2014

Insérer un système de tranches modulables dans le paiement des primes aux agents dans le cadre de l'accord d'exécution avec la DRP	ATI	Q1_2014
Former les prestataires en marketing et organiser pour eux une campagne de promotion	ACRA	Q3_2014
Contractualiser une agence de communication	RN	Q2_2014

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Les Collectivités Territoriales tiennent fermement au respect des textes de la décentralisation particulièrement l'exercice de leur Maîtrise d'Ouvrage totale et/ou assistée. La Maîtrise d'Ouvrage assistée donne l'opportunité aux Collectivités Territoriales de renforcer leurs capacités.	RR ; Départements EST et OPS

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		**A**	**B**	**C**	**D**
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		**A**	**B**	**C**	**D**
				X	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?		
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?		
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	**A**	**B**	**C**	**D**
		X		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
X	**B**	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
X	**B**	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
X	**B**	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?				
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).		
X	**B**	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.		
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.		

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

	Décision			Action			Suivi	
N°	Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Statut
1	Envisager la participation à la SMCL de la DRP, CRA et é représentants de filière dont une femme comme observateurs	11 avr. 2013	MTR	Débattre de la question lors de la MTR	UAC	1-nov.-13	En attente des recommandations de la MTR	ONGOING
2	Renforcer le suivi des activités sur le terrain en liaison avec la DRP par la signature de l'AE	11 avr. 2013	UAC	Signature d'un Accord d'Exécution	UAC	31-mai-13	AE signé le 15 juillet 2013	CLOSED
3	Tenir des concertations avec la CPS/SDR sur les aspects techniques de l'évaluation à mi-parcours et la mise en œuvre du monitoring externe national orienté vers les résultats	11 avr. 2013	UAC	Organiser des concertations avec la CPS/SDR	UAC		Evaluation MENOR réalisée	ONGOING
4	Participation de la CRA comme observateur à la SMCL : la SMCL demande d'organiser une consultation à domicile des membres statutaires pour avis, après le dépôt du rapport final de la revue à mi-parcours	20 déc. 2013	UAC	Consultation à domicile des membres statutaires de la SMCL	UAC	Dès dépôt du rapport final	En attente du rapport final de la MTR	OPEN
5	Réunion de planification : associer la DRP et la CRA aux sessions mensuelles de planification du projet	20 déc. 2013	UAC	Invitation de la DRP et la CRA aux réunions de planification	UAC	Durée du projet	Invitation transmise pour la 1ère réunion de planification 2014 pour les 13 et 15 janvier 2014	OPEN

4.3 Cadre logique mis à jour

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
OG	La **sécurité alimentaire** et le **développement économique** de la région de Sikasso par la promotion des filières aquacoles sont améliorés durablement			
OS	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles, sont mises en place.	L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 135 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso. L'ensemble de la pisciculture extensive atteint une récolte annuelle de 135 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso. La quantité de poisson par an issu de la pisciculture extensive et mis à disposition des villageois (vente aux villageois et dons) augmente entre 2013 et 2015. La quantité de poisson par an issu de la pisciculture extensive et mis à disposition des villageois (vente aux villageois et dons) augmente entre 2013 et 2015. Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2015. Le prix de vente moyen du poisson issu de la pisciculture extensive diminue entre 2013 et 2015. La pisciculture intensive (étangs privés) atteint une production annuelle de 25 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso. La pisciculture intensive (étangs privés) atteint une production annuelle de 25 Tonnes de poisson pour l'année 2015 dans la région de Sikasso. Les pisciculteurs privés de la région de Sikasso augmentent leur revenu issu de la pisciculture d'au moins 20% entre 2011 et 2015.	Cahier de suivi des récoltes des comités de gestion des plans d'eau communautaires Suivi de la production et de la vente par les pisciculteurs eux-mêmes Suivi des recettes et des dépenses par un échantillon de pisciculteurs	La pluviométrie dans la région de Sikasso reste sensiblement la même que les 10 dernières années. La volonté de l'État de développer le secteur aquacole est maintenue

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
R1	Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive	Les plans d'eau communautaires accompagnés par le PRODEFA (empoissonnement ou aménagement par le PRODEFA) atteignent une production annuelle d'au moins 135 tonnes de poisson pour l'année 2015. L'appui du PRODEFA conduit à l'empoissonnement de 230 plans d'eau communautaires d'ici à 2015. L'appui du PRODEFA conduit à l'aménagement ou la réhabilitation de 30 sites aquacoles avec mise en œuvre effective de 100% des mesures d'atténuation des impacts environnementaux. Les comités de gestion de ces sites incluent au moins un jeune et au moins une femme.	Idem IOV1 + actualisation de la liste des sites aménages / empoissonnés cf. IOV7/IOV8 Fiches d'empoissonnement Etude d'impact des aménagements (cf. mesures d'atténuation des impacts environnementaux) PV réception des ouvrages PV de constat des mesures d'atténuation effectivement mise en place lors de la réception des ouvrages. Liste des membres des comités de gestion (avec mention jeune/femme)	Les parties prenantes dans la gestion des mares et plans d'eau s'accordent sur leurs modes de gestion Les communes trouvent les ressources propres pour financer leur contre-partie Les ressources humaines minimales sont déployées au niveau de la DRP
R2	Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive	Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 25 tonnes de poisson par an d'ici à 2015. Les pisciculteurs privés accompagnés par le PRODEFA atteignent un rendement moyen annuel en poisson frais d'au moins 5T/ha d'ici à 2015. Les pisciculteurs accompagnés par le PRODEFA commercialisent au moins 926 000 alevins par an d'ici à 2015. Le fonds d'appui du PRODEFA atteint un taux d'utilisation d'au moins 75% d'ici à 2015, intègre parmi les bénéficiaires les différents acteurs de la filière (pisciculteurs, constructeurs d'étangs, artisans, transformateurs-commerçants, bureaux d'appui-conseil) dont des femmes et des jeunes.	Idem IOV4 + liste des appuis fournis aux pisciculteurs (formation, dotation kit alevinage, financement fond d'appui ou appui-conseil aménagement) Rapport d'activité du PRODEFA, liste des bénéficiaires par catégorie et genre	Le projet et la CRA opèrent un mauvais casting des opérateurs privés Un minimum d'opérateurs privés désire s'investir

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
R3	La filière est renforcée en terme de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs	Les agents de la DRP atteignent au moins 300 visites de terrain par trimestre auprès de pisciculteurs privés pour du conseil technique d'ici à 2015. La CRA avec l'appui du PRODEFA organise une réunion des cadres de concertation au niveau régional et au niveau local au moins une fois par an et intègre des femmes et des jeunes à ces réunions. Les modules de formations organisées par le PRODEFA touchent annuellement tous les types de métiers (pisciculture, construction d'étang, artisanats-construction de matériel, transformation-commerce, conseil) intervenant en appui à la filière piscicole, dont des femmes et des jeunes.	Rapport d'activité de la DRP (rubrique suivi-évaluation mise en place et rendant compte des sorties de terrain des agents DRP) Fiche de suivi des réunions de cadre de concertation Fiche de suivi des formations	Les opérateurs économiques éprouvent la nécessité de se structurer Les acteurs de la filière trouvent un intérêt à une meilleure articulation
R4	La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée	Un système d'information (BDD et SIG) sur la pisciculture dans la région de Sikasso existe fin 2013 et est mis à jour annuellement. Un plan de capitalisation des connaissances et expériences sur les référentiels technico-économique de la pisciculture dans la région de Sikasso est mis en place début 2014 et est mis en œuvre pour 2015. Le PRODEFA diffuse d'ici 2015 au moins 3 innovations techniques ou technologiques validées, notamment sur le critère d'impact environnemental, dans le cadre du programme de recherche-action.	Chargé de suivi-évaluation PRODEFA Experts piscicoles du PRODEFA en charge de la capitalisation Experts piscicoles du PRODEFA en charge de la recherche-action	Les documents de vulgarisation répondent aux attentes des bénéficiaires. Le projet identifie des privés qui collaborent au programme d'appui à l'innovation et recherche-action. Les infrastructures de l'ODRS sont fonctionnelles pour y réaliser des essais et des recherches-action.

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	OUI
Rapport *Baseline* enregistré dans PIT	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	02/2014
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	06/2016 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	3

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **F01**
Currency : EUR
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Year to month : 31/12/2013

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
A DES CONDITIONS FAVORABLES A L'AUGMENTATION, A LA			4.059.681,58	389.269,01	655.355,12	1.044.624,13	3.015.057,45	26%
01 Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est			2.311.840,26	179.192,94	297.078,45	476.271,39	1.835.568,87	21%
01 Mise en oeuvre actions de pisciculture artisanale		COGES	290.650,49	108.649,35	208.905,07	317.554,42	-26.903,93	109%
02 Renforcement des capacités techniques des acteurs		COGES	113.637,43	62.958,42	31.897,07	94.855,49	18.781,94	83%
03 Etudes de faisabilité des 40 sites identifiés		COGES	0,00	634,19	-634,19	0,00	0,00	?%
04 Aménagement des sites favorables identifiés		COGES	1.757.024,06	6.274,71	53.449,26	59.723,97	1.697.300,09	3%
05 Elaboration des TDR et Réalisation des études de		REGIE	105.326,28	192,09	3.411,85	3.603,94	101.722,34	3%
06 Etude de faisabilité de nouveaux sites + APD/DAO (en vue		COGES	45.202,00	484,18	49,39	533,57	44.668,43	1%
02 Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière			453.000,00	5.554,33	14.769,74	20.324,07	432.675,93	4%
01 Identification des promoteurs privés		COGES	60.000,00	5.554,33	1.742,19	7.296,52	52.703,48	12%
02 Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique		COGES	25.000,00	0,00	271,97	271,97	24.728,03	1%
03 Mise en place des lignes de financement		COGES	302.000,00	0,00	587,17	587,17	301.412,83	0%
04 Appui/conseils en installation, gestion technique et		COGES	66.000,00	0,00	12.168,41	12.168,41	53.831,59	18%
03 La filière est renforcée en terme de structuration, de			330.201,84	130.737,59	180.094,65	310.832,24	19.369,60	94%
01 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice	Deleted	COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?%
02 Appui à la Chambre Régionale Agriculture		COGES	68.268,00	2.642,64	24.140,48	26.783,12	41.484,88	39%
03 Appui aux Collectivités Territoriales dans leur rôle de		COGES	21.000,00	0,00	4.374,41	4.374,41	16.625,59	21%
04 Appui à l'émergence d'une offee de services		COGES	81.756,11	9.300,41	63.862,13	73.162,54	8.593,57	89%
05 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice		REGIE	107.865,74	108.226,58	0,00	108.226,58	-360,84	100%
06 Appui à la DRP et services deconcentrés dans l'exercice		COGES	51.311,99	10.567,96	87.717,63	98.285,59	-46.973,60	192%
04 La gestion des connaissances de la filière aquacole est			964.639,48	73.784,15	163.412,28	237.196,43	727.443,05	25%
01 Etablissement de référentiels technico-économiques		COGES	38.333,33	0,00	330,81	330,81	38.002,52	1%
		REGIE	2.131.741,12	543.663,36	414.338,64	958.002,00	1.173.739,12	45%
		COGEST	3.918.258,88	489.050,86	666.750,17	1.155.801,03	2.762.457,85	29%
		TOTAL	6.050.000,00	1.032.714,22	1.081.088,81	2.113.803,03	3.936.196,97	35%

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111 Printed on woensdag 29 januari 2014 page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **F01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2013
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
02 Etablissement d'une base de données géographiques		COGES	37.300,55	21.936,25	496,22	22.432,47	14.868,08	60%
03 Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi et de		COGES	41.500,00	2.736,46	7.997,13	10.733,59	30.766,41	26%
04 Elaboration d'un plan de communication sur la promotion		COGES	80.401,12	25.779,53	13.183,18	38.962,71	41.438,41	48%
05 Développement d'un programme de recherche-action		REGIE	767.104,48	23.331,91	141.404,94	164.736,85	602.367,63	21%
X RESERVE BUDGETAIRE (MAX 5% * TOTAL ACTIVITES)			103.000,00	0,00	0,00	0,00	103.000,00	0%
01 Réserve budgétaire			103.000,00	0,00	0,00	0,00	103.000,00	0%
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	100.000,00	0,00	0,00	0,00	100.000,00	0%
02 Réserve budgétaire régie		REGIE	3.000,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	0%
Z MOYENS GENERAUX			1.887.318,42	643.445,21	425.733,69	1.069.178,90	818.139,52	57%
01 "Frais de personnel			1.154.751,73	412.355,28	268.809,76	681.165,04	473.586,69	59%
01 Assistant technique		REGIE	750.000,00	246.890,32	147.109,87	394.000,19	355.999,81	53%
02 Responsable national		COGES	76.605,11	36.769,50	26.741,50	63.511,00	13.094,11	83%
03 Responsable Administratif et Financier		REGIE	48.450,00	23.068,67	15.256,01	38.324,68	10.125,32	79%
04 Equipe finance et administration		COGES	81.151,43	19.676,75	14.564,31	34.241,06	46.910,37	42%
05 Equipe technique		COGES	127.150,06	56.026,21	42.421,34	98.447,55	28.702,51	77%
06 Autres frais de personnel		COGES	63.390,63	23.489,82	16.880,34	40.370,16	23.020,47	64%
07 Assurance santé personnel PRODEFA		REGIE	8.004,50	6.434,01	5.836,39	12.270,40	-4.265,90	153%
02 Investissements			126.996,00	123.996,19	4.063,38	128.059,57	-1.063,57	101%
01 Véhicules		REGIE	69.165,00	69.165,51	0,00	69.165,51	-0,51	100%
02 Equipement bureau		REGIE	40.327,00	37.326,76	4.063,38	41.390,14	-1.063,14	103%
03 Equipement IT		REGIE	13.210,00	13.210,35	0,00	13.210,35	-0,35	100%
04 Aménagements du bureau		COGES	4.294,00	4.293,57	0,00	4.293,57	0,43	100%
		REGIE	2.131.741,12	543.663,36	414.338,64	958.002,00	1.173.739,12	45%
		COGEST	3.918.258,88	489.050,86	666.750,17	1.155.801,03	2.762.457,85	29%
		TOTAL	6.050.000,00	1.032.714,22	1.081.088,81	2.113.803,03	3.936.196,97	35%

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111

Project Title : **Projet de développement des filières aquacoles dans la région de Sikasso**

Budget Version: **F01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2013
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
03 Frais de fonctionnement			388.149,57	91.276,58	**55.604,35**	146.880,93	241.268,64	38%
01 Loyer du bureau		COGES	25.014,37	7.737,44	**5.358,39**	13.095,83	11.918,54	52%
02 Services et frais de maintenance		COGES	50.801,58	12.756,05	**11.550,88**	24.306,93	26.494,65	48%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	167.685,90	21.611,87	**12.743,78**	34.355,65	133.330,25	20%
04 Télécommunications		COGES	44.926,96	14.029,44	**7.742,35**	21.771,79	23.155,17	48%
05 Fournitures de bureau		COGES	23.789,28	7.942,86	**8.604,11**	16.546,97	7.242,31	70%
06 Missions		COGES	26.036,16	19.683,11	**4.629,11**	24.312,22	1.723,94	93%
07 Frais de représentation et de communication externe		COGES	5.661,00	1.968,42	**1.708,57**	3.676,99	1.984,01	65%
08 Formation		COGES	6.000,00	0,00	**1.608,03**	1.608,03	4.391,97	27%
09 Frais de consultance - gestion		COGES	23.500,00	0,00	**0,00**	0,00	23.500,00	0%
10 Frais financiers		COGES	1.602,32	1.199,39	**127,09**	1.326,48	275,84	83%
11 Frais TVA		COGES	0,00	0,00	**0,00**	0,00	0,00	?%
12 Autres frais de fonctionnement		COGES	11.265,00	4.348,00	**1.532,04**	5.880,04	5.384,96	52%
13 Assurance RC et Degâts matériels bureau		REGIE	1.867,00	0,00	**0,00**	0,00	1.867,00	0%
04 Audit et Suivi et Evaluation			217.421,12	15.816,94	**97.256,20**	113.073,14	104.347,98	52%
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	76.303,92	13.058,73	**17.340,99**	30.399,72	45.904,20	40%
02 Assment partenaires		REGIE	5.000,00	0,00	**0,00**	0,00	5.000,00	0%
03 Audit		REGIE	53.605,00	0,00	**791,21**	791,21	52.813,79	1%
04 Base line, revue annuelle et appuis		REGIE	66.900,20	246,49	**75.922,27**	76.170,76	-9.270,56	114%
05 Backstopping		REGIE	15.612,00	2.509,72	**3.201,73**	5.711,45	9.900,55	37%
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,22	**0,00**	0,22	-0,22	?%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,22	**0,00**	0,22	-0,22	?%
		REGIE	2.131.741,12	543.663,36	**414.338,64**	958.002,00	1.173.739,12	45%
		COGEST	3.918.258,88	489.050,86	**666.750,17**	1.155.801,03	2.762.457,85	29%
		TOTAL	6.050.000,00	1.032.714,22	**1.081.088,81**	2.113.803,03	3.936.196,97	35%

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0903111 Printed on woensdag 29 januari 2014 page: 3